

COMMUNE D'ALLEVARD

(ISERE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 02 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le deux octobre, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune d'Allevard, légalement convoqué le 26 septembre, s'est réuni à 20h sous la Présidence de Monsieur Sidney REBBOAH, Maire

Présents : Georges ZANARDI, Rachel SAUREL, Thomas SPIEGELBERGER, Lucie BIDOLI, Yannick BOVICS, Quentin JULIEN-SAAVEDRA, Andrée JAN, Françoise TRABUT, Sébastien MARCO, Sarah WARCHOL, Junior BATTARD, Marie SADAUNE, Patrick MOLLARD, Patrick BARRIER, Martine KOHLY, Sophie BATTARD, Jean-Luc MOLLARD, Carin THEYS, Nathalie HAILLEZ, Christine PALMERO

Pouvoirs : Christelle MEGRET, pouvoir à Sébastien MARCO
Aadel BEN MOHAMED, pouvoir à Junior BATTARD
Valentin MAZET-ROUX, pouvoir à Georges ZANARDI
Béatrice BON, pouvoir à Françoise TRABUT
Ludovic BRISE, pouvoir à Sidney REBBOAH
Fabienne LEBE, pouvoir à Carin THEYS

DELIBERATION N° 68/2023 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION ABACC POUR L'ORGANISATION DU SALON DU LIVRE ENFANTS-ADOS « Festi'D'Lire » - EDITION 2023

Monsieur Quentin JULIEN-SAAVEDRA, Adjoint au Maire en charge de la culture, du sport, du patrimoine et de la relation avec les cultes, indique que L'ABACC est une association loi 1901, à but non lucratif, qui accompagne des auteurs locaux, de l'écriture à la diffusion, et les aide à la promotion de leurs ouvrages en participant à des rencontres public-auteurs et à des événements locaux qu'elle crée elle-même ou que proposent d'autres associations ou organismes. Elle met en réseau les associations et personnes sur des projets communs, sans oublier des actions intergénérationnelles.

Nouvellement installée sur la commune, elle a déjà participé à des événements locaux (Journée de l'écotourisme, Fête de la montagne, marché nocturne hebdomadaire de juin à septembre à Allevard, salon du livre d'Allevard) et prévoit diverses propositions culturelles réparties au long de l'année, sur le Pays d'Allevard.

Elle est à l'initiative du Salon du livre Enfants-Ados « Festi D'Lire Jeunes » mis en place avec l'association Yogayurveda, qui se tiendra le 8 octobre prochain à La Pléiade.

L'association n'avait pu anticiper sa demande de subvention, en raison de son installation récente sur la commune. Elle sollicite une subvention exceptionnelle de 300 euros pour l'organisation de la manifestation Festi D'Lire Jeunes.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'attribuer une subvention exceptionnelle de 300 euros à l'ABAcc pour l'organisation du Festi D'Lire jeunes le 8 octobre 2023 à Allevard-les-Bains (COM/6574)

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme

Le Maire

Sidney REBBOAH

